

RAPPORT RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2024



Sommaire

Édito	3
Qui sommes-nous ?	4
1. Comment nous voyons notre responsabilité sociétale	5
1.1 Nos convictions	5
1.2 Notre organisation	7
2. Notre raison d'être :	
« Donner un sens à l'investissement »	9
2.1 Notre objectif premier est de « conjuguer performance et durabilité »	9
2.2 Notre deuxième axe : Investir en France pour une croissance durable	16
2.3 Notre troisième axe : Promouvoir l'éducation financière	20
3. Un employeur responsable	23
3.1 Développement des compétences et de la formation	23
3.2 Une culture d'entreprise favorisant la communication et l'efficacité	23
3.3 Le dialogue	24



Édito

De nombreuses institutions s'interrogent aujourd'hui sur leur **raison d'être** et leur **place dans un monde en pleine mutation**. Rédiger un rapport sur sa « **responsabilité sociétale** » c'est avoir pris le temps de la réflexion, défini un plan d'action et s'engager à sa mise en œuvre. C'est une démarche volontariste. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est définie par la Commission européenne comme « **l'intégration volontaire** par les entreprises **de préoccupations sociales et environnementales** dans leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. »¹.

L'ensemble des collaborateurs du groupe Crédit Agricole ont à cœur « **d'Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société** » en étant un **acteur du financement durable de l'économie**. Appliquée à l'activité de gestion d'actifs, **BFT IM, filiale d'Amundi**, partenaire de confiance, met en œuvre cette **double exigence**.

La première est d'être un **acteur de la transition énergétique et de la cohésion sociale grâce à notre politique d'investissement**. Avec notre **offre de produits**, nous voulons contribuer à être un acteur de la « **transition juste** », définie comme une transition vers un modèle économique soutenable d'un point de vue environnemental et acceptable d'un point de vue social. Cette ambition se concrétise par l'investissement sur les marchés financiers, dans **des entreprises et des secteurs d'activité considérés comme durables**, et d'adopter des démarches de réduction carbone, compatibles avec les trajectoires définies de l'Accord de Paris.

La deuxième exigence est d'avoir **une organisation et un fonctionnement** qui privilégient un modèle de croissance

de long terme et implique le respect de ses parties prenantes. Nous reconnaissons notamment l'importance de dialoguer et de collaborer avec l'ensemble des **parties prenantes** (nos clientèles, la communauté économique, nos collaborateurs, la société civile, les pouvoirs publics et les autorités de régulation, la communauté financière et extra-financière), pour comprendre leurs attentes et intégrer leurs préoccupations dans nos décisions stratégiques. Nous accordons notamment une grande importance à la **relation de confiance** que nous développons avec nos clients. Nous nous engageons à respecter leurs attentes, à concevoir des solutions d'investissement adaptées à leurs profils de rendement et de risque, avec **transparence**.

BFT IM vise à conjuguer performance économique et durabilité, dans sa politique d'investissement et dans son organisation pour générer un impact positif à long terme pour ses clients et la société dans son ensemble.

En répondant à ces exigences, nous avons voulu nous doter d'une **ambition**, celle de « **donner un sens à l'investissement** » en dégagant trois priorités :

- *Conjuguer performance financière et durabilité ;*
- *Investir en France pour une croissance durable ;*
- *Promouvoir l'éducation financière.*

Dans ce rapport, nous décrivons comment nous déclinons, dans notre activité, ces trois priorités stratégiques en rendant compte de nos principales réalisations 2024 et en fixant les grands objectifs 2025. Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Gilles GUEZ - CFA

Directeur Général BFT IM



Antoinette FLACHAIRE

COO BFT IM en charge
Opérations, ESG et Partenariats

1. Chambre de Commerce et d'Industrie. Responsabilité sociale des entreprises ou RSE. CCI France.
<https://www.cci.fr/ressources/developpement-durable/responsabilite-sociale-rse>

Qui sommes-nous ?

Un acteur reconnu sur le marché français, adossé à un grand Groupe...

Depuis plus de 40 ans, notre société de gestion accompagne une clientèle d'investisseurs institutionnels et de distributeurs en leur proposant des solutions d'investissement innovantes, adaptées à leurs besoins.

Filiale du groupe Amundi, 1^{re} société de gestion d'actifs européenne² et adossée au Groupe Crédit Agricole, nous combinons la réactivité d'une entreprise à taille humaine avec la signature du leader européen de l'industrie de la gestion d'actifs. Nous nous appuyons sur **les moyens de notre société mère**, notamment avec l'accès à la recherche (analyse financière et extra-financière) et à des systèmes d'information performants.

Au-delà de notre **expertise reconnue sur le monétaire**, notre gestion est basée sur des expertises spécifiques (**obligataire, actions françaises, fonds à échéance, multi-asset et fonds dédiés...**) dans une **démarche d'investissement responsable**. Par ailleurs, depuis plus de 10 ans, nous avons développé un savoir-faire sur les **partenariats de gestion**.

Notre raison d'être est de « **Donner un sens à l'investissement** » en orientant nos solutions d'investissement vers le soutien de notre économie et sa transition environnementale et sociale.



UN ACTEUR FINANCIER RESPONSABLE

30,4 Mrd€

d'encours **labélisés ISR**³



UN ACTEUR LOCAL

13,6 Mrd€

investis sur les **entreprises françaises**⁴



UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

100 %

des **collaborateurs** formés aux enjeux de durabilité

BFT Investment Managers en chiffres⁵

42,4 Mds €

d'encours gérés

+300

clients institutionnels et distributeurs

27,7 Mds €

en gestion monétaire

48

collaborateurs dont 21 dédiés à l'investissement

8,3 Mds €

en gestion déléguée

8^e

société de gestion pour les encours de droit français commercialisés⁶

2. Source IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023.

3. Source BFT IM au 31/12/2024

4. Source BFT IM au 06/02/2025 hors fonds de délégation de gestion

5. BFT Investment Managers au 31/12/2024

6. Six Telekurs : basé sur les encours au 31/12/2024 gérés en OPC de droit français

1. Comment nous voyons notre responsabilité sociétale

« La réglementation française ou européenne incite les entreprises à se préoccuper de leur impact environnemental et social. »



1.1 Nos convictions

Se préoccuper de sa responsabilité sociale et environnementale est un principe de bonne gestion

Au-delà des courants de pensée, ou de convictions personnelles, plusieurs évolutions imposent aux entreprises de tenir compte de l'ensemble de leurs parties prenantes et de s'intéresser à leur responsabilité sociétale et environnementale (« RSE »).

La réglementation française ou européenne incite les entreprises à se préoccuper de leur impact environnemental et social.

La **Loi Pacte du 22 mai 2019** relative à la croissance et à la transformation des entreprises élargit la **mission des dirigeants d'entreprises** en précisant qu'une société « doit être gérée dans son intérêt social en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité » (art. 1833 du Code civil).

Charge est donnée aux entreprises de rendre compte de cette mission à travers la **publication d'indicateurs extra-financiers**. La France a été pionnière en matière de déclaration de performance extra-financière avec la loi **NRE**⁷

du 15 mai 2001 imposant aux sociétés cotées de présenter dans leur rapport de gestion des données sur l'impact environnemental et social de leurs activités. Les directives **NFRD**⁸ du 22 octobre 2014 et **CSRD**⁹ du 16 décembre 2022 ont généralisé ce principe de publication d'indicateurs extra-financiers, en renforçant le cadre.

À travers le principe de **double matérialité**, la réglementation européenne demande aux entreprises de rendre compte des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, comme les émissions de gaz à effet de serre, les conditions de travail de ses employés. Elle les incite également à vérifier que leurs organisations sont adaptées aux principaux enjeux environnementaux et sociaux auxquels elles sont confrontées

Se préoccuper de RSE n'est donc pas seulement l'apanage d'idéalistes qui aspirent à ce que l'entreprise contribue à un intérêt collectif plus grand que le sien. C'est aussi un principe de bonne gestion pour les entreprises que de vouloir conjuguer croissance et durabilité, comme **c'est un principe de bonne gestion pour l'investisseur d'investir dans des entreprises qui se préoccupent de leur développement de long terme.**

7. Nouvelles Régulations Économiques

8. Non-Financial Reporting Directive

9. Corporate Sustainability Reporting Directive

1. Comment nous voyons notre responsabilité sociétale

Les institutions financières ont un rôle clef à jouer

Les institutions financières jouent un rôle crucial pour adresser les enjeux sociaux et environnementaux actuels. Elles ont en effet la capacité de mobiliser d'importantes ressources financières, qu'elles peuvent orienter vers des projets durables, tels les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les infrastructures vertes, contribuant ainsi à la transition vers une économie plus durable.

En conditionnant le financement à des pratiques durables, les institutions financières peuvent aussi inciter les entreprises à adopter des modèles d'affaires plus respectueux de l'environnement.

Enfin, elles peuvent développer de nouveaux produits financiers, tels les obligations vertes, qui sont spécifiquement conçues pour avoir des bénéfices environnementaux. Pour qu'une société de gestion d'actifs soit responsable, elle se doit d'intégrer des pratiques et des principes qui favorisent la durabilité dans ses décisions d'investissement – c'est sans doute là que son impact est le plus significatif. Elle doit également avoir une organisation et un fonctionnement alignés avec les exigences qu'elle a vis-à-vis des émetteurs dans lesquels elle est investie.

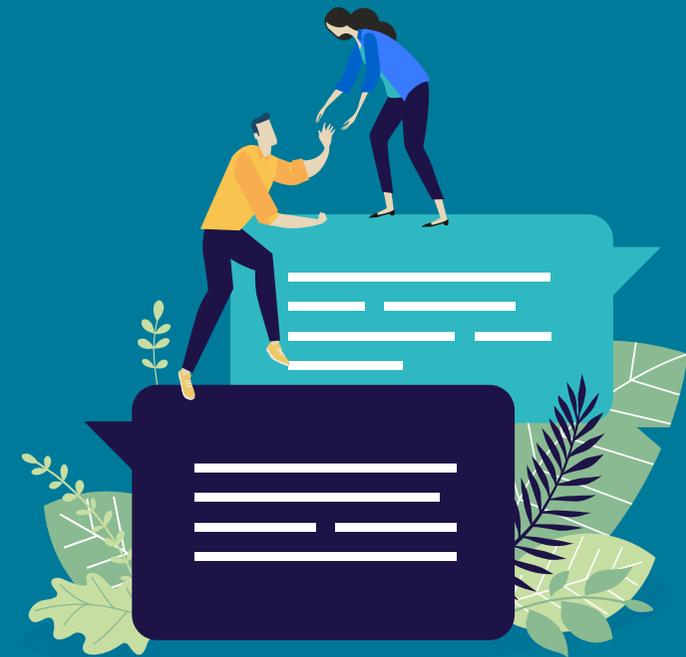
Le dialogue et la transparence avec les parties prenantes sont essentiels

BFT IM reconnaît l'importance **de dialoguer** et de collaborer avec ses parties prenantes : clients, employés, investisseurs et société civile, pour **comprendre leurs attentes et intégrer leurs préoccupations dans ses décisions stratégiques.**

Une société de gestion « responsable » doit être **transparente** sur ses pratiques. La définition d'objectifs et leur mesure à travers des indicateurs chiffrés, ainsi que **la publication de rapports réguliers, peuvent renforcer la confiance des investisseurs.**

En adoptant ces stratégies, nous pensons que nous pouvons non seulement améliorer notre propre performance, mais aussi contribuer à un système financier plus durable et responsable.

« Nous devons d'intégrer des pratiques et des principes qui favorisent la durabilité dans nos décisions d'investissement. »



1. Comment nous voyons notre responsabilité sociétale

1.2 Notre organisation

Le pilotage du développement durable au cœur de notre organisation

La stratégie RSE fait partie des grandes orientations de l'entreprise que fixe le conseil d'administration.

La politique de développement durable est supervisée par le conseil d'administration de la société et s'inscrit dans les engagements pris par Amundi, notre actionnaire. Un point d'étape **de notre stratégie de développement durable est fait à chaque séance de notre conseil d'administration.**

Le **comité de développement durable** local pilote la mise en œuvre des projets RSE et d'investissement responsable. Il fixe le calendrier et entérine les décisions. Le pilotage au sein d'un même comité depuis 2020 de la stratégie Investissement responsable (IR) et RSE permet également de s'assurer de la cohérence entre les exigences en tant qu'investisseur « responsable » et la gouvernance durable de l'entreprise en elle-même. Le comité de développement durable résulte de la fusion du comité ISR, en place dans l'entreprise depuis 2003, et du comité RSE créé en 2017. Le comité de développement durable qui réunit chaque semaine les membres du comité exécutif et les responsables d'équipes consacre des réunions spécifiques de façon périodique aux **controverses** et à **l'impact**.

BFT IM a également instauré un **comité d'innovation** accessible à tous les employés, qui se réunit tous les semestres. Ce comité a pour objectif de favoriser la créativité et l'innovation au sein de l'entreprise, en permettant à chaque collaborateur de soumettre des idées et des suggestions.

Lors de chaque réunion, les propositions sont examinées, et celles qui sont retenues sont communiquées lors d'un point d'information général. Cela permet non seulement de valoriser les contributions des employés, mais aussi de renforcer la culture d'innovation au sein de l'organisation.

Cette initiative contribue à l'engagement des employés et à l'amélioration continue des processus et des services offerts par BFT IM, tout en alignant les efforts d'innovation avec les objectifs de responsabilité sociétale.

Notre gouvernance s'inscrit également **dans celle de notre Groupe et nos orientations stratégiques, notamment en matière de stratégie d'investissement responsable, sont au service des ambitions affichées par le Groupe.** Plus précisément, la politique générale d'investissement responsable d'Amundi est applicable à BFT IM.

Le conseil d'administration d'Amundi s'appuie ainsi sur les travaux d'un comité spécialisé, le « Comité Stratégique et

RSE », décrit au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2024 et sur quatre comités de pilotage décrits au chapitre 2 du rapport RSE 2023 : le comité stratégique ESG & Climat, le comité de notation ESG, le comité de Vote, le Comité de [Direction ESG](#) - [Documentation RSE](#) | Le Groupe Amundi.

« Le comité d'innovation contribue à l'engagement des employés et à l'amélioration continue des processus et des services offerts par BFT IM. »



1. Comment nous voyons notre responsabilité sociétale

Notre vigilance exercée à travers nos procédures et nos contrôles

Le contrôle de la bonne exécution des politiques RSE et IR est là aussi exercé par le Conseil d'administration, qui joue un rôle de supervision.

Conformément au souhait de notre régulateur, nous sommes particulièrement attentifs aux risques de « **Green Washing** ». La Conformité et les Risques encadrent et contrôlent les risques de non-conformité aux engagements pris grâce à une cartographie et un plan de contrôle dédiés.

Les Risques et la Conformité vérifient notamment que les exigences réglementaires, des labels et des documents contractuels sont bien respectés dans la gestion des fonds. Ils s'appuient sur des processus intégrés et automatisés grâce à l'intégration de la notation dans les outils. La Conformité vérifie que la communication sur la dimension extra-financière des produits est proportionnée aux contraintes mises en œuvre.

Notre corps procédural nous permet d'avoir une interprétation homogène de la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable et d'encadrer des risques spécifiques à l'ESG. En 2024 ont ainsi été précisées les caractéristiques des fonds à impact¹⁰ par le groupe Amundi.

La mobilisation des salariés

BFT IM communique régulièrement auprès de ses équipes sur sa stratégie et accorde une place importante à la stratégie de développement durable dans sa communication interne. BFT IM consacre une heure tous les deux mois à des **points d'information générale**, où la stratégie de l'entreprise, les projets en cours et les résultats sont présentés. Ces réunions permettent de maintenir tous les employés informés et engagés dans la vision et les objectifs de l'entreprise.

Les **séminaires d'entreprise** sont un autre temps fort d'échange et de partage autour de la stratégie d'entreprise.

L'**enquête IMR (Indice de Mise en Responsabilité)** mise en œuvre pour la troisième année au sein d'Amundi comme dans l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole permet d'évaluer l'adhésion au projet d'entreprise. En 2024, le taux de participation de BFT IM était de **83%**¹¹.



10. Les procédures sont des documents internes qui ne peuvent être transmis.
11. Crédit Agricole S.A. (2024). IMR 2024 (rapport interne). Crédit Agricole S.A.

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

2.1 Notre objectif premier est de « conjuguer performance et durabilité »

La prise en compte des enjeux **environnementaux, sociaux et de gouvernance**, au travers de l'analyse ESG, offre une compréhension globale de l'entreprise, permettant ainsi d'identifier **les risques et opportunités inhérents** à sa situation et à son secteur d'activité. Nous avons la conviction que la prise en compte de ces facteurs dans la gestion d'actifs est un élément-clé pour une performance durable et vise donc à améliorer le profil de rendement/risque d'un investissement.

« La prise en compte de facteurs ESG est un élément clé pour une performance durable »



Amundi a développé deux **principales méthodologies de notation ESG** : l'une pour les entreprises émettant des instruments cotés, l'autre pour les entités souveraines. Des méthodologies et cadres sur mesure, développés pour des besoins spécifiques et des classes d'actifs ou instruments spécifiques, tels que les actifs réels ou les obligations à usage d'actifs, complètent ces méthodologies.

S'appuyant sur des textes de portée universelle (parmi lesquels le Pacte mondial de l'ONU¹², les principes directeurs de l'OCDE¹³ et les recommandations de l'OIT¹⁴) ainsi que sur une approche « **Best-in-Class** » permettant de distinguer les meilleures et les moins bonnes pratiques au sein d'un même secteur d'activité, les entreprises reçoivent une note ESG selon une échelle qui varie de « A » (meilleure note) à « G » (pire note).

Le processus d'évaluation combine une approche quantitative basée sur l'utilisation de données provenant de fournisseurs tiers, complétée par des analyses qualitatives approfondies menées par des analystes ESG sur les secteurs et les thèmes de durabilité associés.

12. Organisation des Nations Unies

13. Organisation de Coopération et de Développement Économique

14. Organisation Internationale du Travail



LES 3 DIMENSIONS DE L'ESG EXAMINÉES

E. Dimension Environnementale

Il s'agit d'analyser la capacité d'une entreprise à maîtriser ses impacts directs et indirects sur l'environnement (consommation d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre l'épuisement des ressources, protection de la biodiversité...).

S. Dimension Sociale

Il s'agit là de mesurer la manière dont une entreprise élabore, en référence à des principes fondamentaux à valeur européenne et universelle, une stratégie pour développer son capital humain. Le "S" de l'ESG est un sujet double. Il recouvre deux notions distinctes : le social lié au capital humain de l'entreprise et le social lié aux droits humains en général.

G. Dimension Gouvernance

Cette dimension vise à vérifier que la direction de l'entreprise est en mesure d'organiser un processus collaboratif entre les différentes parties prenantes qui garantisse l'atteinte d'objectifs de long terme (et donc la valeur de l'entreprise dans la durée).

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

Amundi a fixé des **normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité**, déclenchant des suivis spécifiques et des procédures d'escalade lorsque des violations sont identifiées, pouvant conduire à un engagement, à des actions de vote spécifique (le cas échéant) ou à l'exclusion¹⁵.

Les activités **de vote et d'engagement** permettent d'influencer les entreprises afin d'améliorer leurs pratiques ESG ou leur impact sur des sujets clés de durabilité.

Nous avons également une surveillance spécifique des **controverses**.

L'obtention du **label d'Etat ISR¹⁶** et **la reconnaissance de nos stratégies d'impact**, sont les gages d'un processus d'investissement durable pour les fonds concernés.

Ces pratiques d'investissement ont pour objectif de viser un impact positif sur l'environnement et la société tout en respectant le profil de rendement/risques des investisseurs. **Nous nous fixons pour objectif de mesurer et d'analyser l'impact des critères ESG sur la performance financière des univers.**

En 2024, nous avons fait évoluer nos revues de performance mensuelles pour inclure une analyse de l'impact du facteur ESG sur les univers d'investissement des fonds.

En affichant un objectif de transparence à travers la recherche de labellisation

BFT IM s'efforce de viser le label d'Etat ISR pour ses fonds ouverts, garantissant ainsi un niveau élevé de responsabilité sociale et environnementale.

Créé en 2015 par le Ministère de l'Economie et des Finances, le **label ISR** constitue « une démarche visant à appliquer à l'investissement les principes du développement durable »¹⁷. Il est en effet attribué aux fonds investissant dans des sociétés aux pratiques responsables selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Ce label, source de crédibilité et de transparence pour les investisseurs, récompense également les entreprises qui portent une attention particulière aux critères ESG. Ces dernières sont par ailleurs souvent plus performantes sur le long terme, car mieux préparées et positionnées pour relever les défis à venir.



En 2024, BFT IM comptabilise 10 fonds ouverts labellisés ISR et 3 fonds à impact et solidaire.

30,4 MD€ ¹⁸ D'ENCOURS SONT LABÉLISÉS ISR	211 M€ ¹⁸ DE FONDS À IMPACT ET SOLIDAIRE
BFT AUREUS ISR	BFT FRANCE EMPLOI ISR
BFT CRÉDIT 12 MOIS ISR	BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES
BFT CRÉDIT 6 MOIS ISR	BFT FRANCE SOLIDAIRE ISR
BFT CRÉDIT OPPORTUNITÉS ISR CLIMAT	
BFT CRÉDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR	
BFT ACTIONS EURO ODD ISR	
BFT FRANCE EMPLOI ISR	
BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT	
BFT FRANCE MONÉTAIRE COURT TERME ISR	
BFT FRANCE SOLIDAIRE ISR	



15. Amundi. (2024, septembre). Politique générale d'Investissement Responsable. Amundi.

16. Investissement Socialement Responsable

17. Le Label ISR. Qu'est-ce que l'ISR ? Le Label ISR.

18. 31/12/2024

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

En généralisant la recherche d'impact

Tout en répondant aux différents besoins et profils de performance et de risque de ses clients, BFT IM cherche à renforcer et généraliser la recherche d'impact dans ses processus d'investissement.

L'investissement à impact se définit comme la recherche simultanée entre rentabilité économique et création de retours sociaux et/ou environnementaux positifs et mesurables. Il doit servir l'accélération vers une transition juste et durable.

Les trois piliers de l'investissement à impact sont :

- **L'intentionnalité** : qui repose sur des objectifs et indicateurs définis ex ante.
- **L'additionnalité** : le fonds doit apporter une réelle valeur ajoutée. Un engagement actif avec les entreprises doit leur permettre d'améliorer ou d'accroître leur impact net.
- **La mesurabilité** : Nous publions des rapports d'impact sur chacune de nos stratégies à impact.

BFT IM gère **209 M€ d'encours** selon les principes de l'investissement à impact à travers :

- Un fonds Actions, BFT France Emploi ISR,
- Un fonds Crédit, BFT France Obligations Durables.

Ces deux fonds répondent aux principes de **l'Operating Principles for Impact Management (OPIM) ; des rapports d'impact sont publiés pour ces deux fonds.**

« L'investissement à impact permet de définir précisément notre intention en tant qu'investisseur responsable et nous engage à mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs sociaux ou environnementaux visés. »



Julie FARDOUX
Directrice de la Stratégie ESG

BFT France Emploi ISR a été créé en 2021 avec l'objectif de contribuer positivement à la thématique de l'emploi en France. Le fonds sélectionne les entreprises nationales qui accordent une attention particulière :

- à la création d'emplois en France,
- aux politiques d'emplois en faveur des groupes les plus vulnérables : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap,
- aux politiques sociales des entreprises investies.

En plus de ces critères de sélection, nous menons avec Humpact (fournisseur de données extra-financières sur l'emploi) des campagnes d'engagement relatives à ce thème.

Le fonds **BFT France Obligations Durables**, créé en février 2023, investit majoritairement auprès d'entreprises françaises et à plus de 75% dans des obligations durables permettant de financer des projets respectant les « Green, Social, sustainable et Sustainability Linked Bonds Principles » de l'ICMA¹⁹.

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

En 2024, nos encours « à impact » ont presque doublé depuis 2022 (hausse de plus de 91%).

En participant à la lutte contre le changement climatique

D'après le dernier rapport du GIEC, publié en mars 2023, la température mondiale est supérieure de 1,1 degré Celsius à celle préexistante à l'ère industrielle et continue d'augmenter. L'objectif affiché par les Accords de Paris visant à limiter la hausse bien en-dessous de 2 degrés Celsius implique une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre et de préserver les capacités de captation naturelles, voire d'en créer de nouvelles.

L'approche climat que nous avons développée permet d'accompagner nos clients dans leur transition climat, selon leurs propres objectifs et besoins.

Notre notation ESG et nos politiques d'exclusion tiennent compte d'une dimension climat.

La note ESG attribuée aux entreprises dans lesquelles nous investissons tient compte pour l'axe environnemental de leur trajectoire climat, de la formalisation d'une politique environnementale, ou encore de l'existence d'activités à valeur ajoutée environnementale.

Nous appliquons également des **exclusions ciblées liées au climat (concernant par exemple les entreprises impliquées dans le développement de nouvelles capacités de charbon thermique, l'extraction de charbon thermique, la production d'électricité à partir du charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels)**²⁰.

Nos fonds affichent des objectifs de réduction d'émissions carbone.

Nous avons publié sur notre site pour la deuxième année un rapport sur les principales incidences négatives de nos investissements²¹ et figurent donc dans ce rapport la somme des émissions de gaz à effet de serre de nos encours sous gestion ainsi que les mesures prises pour leur maîtrise à travers notamment **notre politique de vote et d'engagement, la question climatique étant au cœur du dialogue avec les émetteurs**²². Pour chacun des fonds labellisés ISR que nous gérons, nous nous engageons à ce que leur **intensité en émissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires soit inférieure à celle de l'univers d'investissement**. Cela correspond aux émissions annuelles des entreprises investies exprimées en tonnes équivalent CO₂ sur les scopes 1, 2 et une partie du scope 3. Certains fonds intègrent des **exigences supplémentaires**. Créé en 2021, le fonds obligatoire à échéance, **BFT Sélection**

Rendement 2027 Réduction Carbone intègre ainsi un objectif de réduction de son empreinte carbone du portefeuille de **30%** par rapport à son univers d'investissement.

« Le net zéro est le niveau auquel les émissions mondiales de gaz à effet de serre anthropiques (générées par les activités humaines) seront totalement équilibrées par les absorptions anthropiques. »

source : GIEC

20. CF. Politique générale d'Investissement Responsable 2025 disponible sur le site www.bft-im.fr

21. CF. Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité disponible sur le site www.bft-im.fr

22. CF. Politique de vote 2024 et rapport de vote 2024 disponible sur le site www.bft-im.fr

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

■ Notre offre de fonds « CLIMAT » vise à être compatible avec l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 de l'Accord de Paris.

Trois de nos fonds (BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, BFT RENDEMENT 2030 CLIMAT, et BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT) ont adopté une démarche d'investissement visant à être alignée avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris à horizon 2050. Cette démarche repose sur trois piliers :

- Une trajectoire de décarbonation conforme aux trajectoires de décarbonation de l'économie mondiale compatibles avec l'Accord de Paris
- Une contrainte d'exposition aux secteurs à fortes émissions pour encourager la transition de ces émetteurs
- Une exclusion des émetteurs de secteurs qui nuisent significativement à l'objectif de lutte contre le changement climatique

■ Nous proposons également des fonds obligataires investis en obligations vertes pour aider au financement de la transition écologique.

Nos fonds d'obligations vertes et durables permettent de contribuer au financement de projets à dimension environnementale : énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets, moyens de transport propres, des projets sociaux ou des projets à la fois environnementaux et sociaux. Les émissions respectent les quatre principes des Green Bonds et Sustainability Bonds de l'ICMA.

SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE « CLIMAT » EN 2024



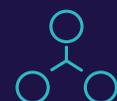
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Plus de **95% des fonds ouverts** ont un objectif de réduction carbone / univers d'investissement.



NEUTRALITÉ CARBONE

Plus de **25%** des encours des fonds ouverts de BFT, hors produits monétaires, ont une trajectoire de décarbonation alignée sur l'objectif "Net Zéro" de 2050.



ENGAGER LES ÉMETTEURS

Plus de **1 400 émetteurs** ont fait l'objet d'un engagement **sur le climat**, mené par les équipes d'Analyse ESG et Vote d'Amundi.



FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Plus de **275 M€** d'encours sous gestion de fonds d'obligations durables.

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

En adoptant une démarche de mécénat en lien avec nos priorités

L'entreprise poursuit une démarche de mécénat en soutenant des projets portés par des associations en lien avec les priorités de notre mission d'entreprise.

Notre démarche de mécénat vient renforcer l'impact de BFT IM sur les thématiques au cœur de nos convictions. Nous reversons ainsi 5% des frais fixes de gestion du fonds à impact BFT France Emploi ISR à des associations œuvrant en faveur de l'emploi selon trois axes : **les actions en faveur des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes très éloignées de l'emploi grâce à des dispositifs de formation et réinsertion.** Les associations que nous soutenons nous apportent un éclairage complémentaire sur les freins à l'emploi et les moyens pour y faire face et nous partageons leurs actions avec nos collaborateurs.

La sélection de ces associations est validée en comité de développement durable sur la base d'un questionnaire rempli par les associations permettant de mesurer l'impact social de leurs activités.

Ces partenariats s'inscrivent dans la durée, autour d'un engagement signé pour une période triennale.

En 2024 BFT a versé plus de 105 K€ à des associations. La moitié était dédiée à des projets à destination des jeunes.

Une **quinzaine de collaborateurs ont participé en septembre à la 13^e édition de la course solidaire "Enfants sans Cancer"** avec l'association **Imagine for Margo**, qui mène des actions de sensibilisation et de collecte de fonds pour accélérer la recherche et améliorer les traitements contre le cancer des enfants.

Par ailleurs, nous avons reversé 5% des frais de gestion que nous avons perçu sur le fonds BFT France Emploi ISR à 5 associations partenaires pour un montant total de 90 000 €.

Télémaque

L'association **Télémaque** veut contribuer à la relance de l'ascenseur social en accompagnant par un double mentorat « école-entreprise » des jeunes issus de territoires fragiles.

Evolio pae
Incubateur d'innovations sociales

Evolio PAE, structure associative du **groupe La Varappe à Marseille** permet à des personnes très éloignées de l'emploi, de relever la tête, de se (re)construire et d'évoluer dans leur parcours professionnel par des emplois valorisants et des qualifications métiers répondant aux problématiques actuelles.



Le **Mouton à 5 pattes**, à Lille, rapproche les personnes avec **autisme** et les entreprises, principalement dans le monde du numérique.



Le Pré de la Bataille, en Normandie, propose à des personnes en **situation de handicap** des formations et des emplois autour de plusieurs activités : appui aux entreprises, alimentaire, peinture en bâtiment, gestion d'un espace de coworking...



La **Cravate Solidaire** facilite l'accès à l'emploi de personnes en insertion ou en réinsertion professionnelle en luttant contre les discriminations liées à l'apparence et en les entraînant aux entretiens d'embauche.

Les collaborateurs de BFT IM sont aussi impliqués dans la démarche. Ils ont notamment animé une après-midi consacrée aux métiers de la finance auprès de 19 jeunes en partenariat avec l'association **Télémaque**.



CONJUGUER PERFORMANCE FINANCIÈRE ET DURABILITÉ

SYNTHÈSE DE NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024



L'intégration, en comité performance, d'une revue de l'impact du facteur ESG sur les univers d'investissement des fonds



Une systématisation de la labellisation (98% des encours de nos fonds ouverts)



275 M€
d'encours gérés en obligations durables



25% des encours de nos fonds ouverts MLT sont des fonds Climat



1 fonds actions et 1 fonds crédit reconnus comme gestion à impact (209 M€)



105 K€ reversés à des associations

ET EN 2025 ?

Nous nous fixons des objectifs en lien avec nos priorités dégagées.

- **Intensifier nos recherches** sur les corrélations entre performance financière et durabilité ;
- **Viser 20%** des encours en fonds ouverts en gestion à impact ;
- **Viser 0,5%** du PNB reversé à des associations.



2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

« Entre la grande diversité de l'univers des midcaps, comme de celui des émetteurs crédit, la solidité des grandes capitalisations, la liquidité de sa dette souveraine ou la qualité des démarches ESG, la France ne manque pas d'atout. »



Laurent GONON
Directeur des gestions BFT IM

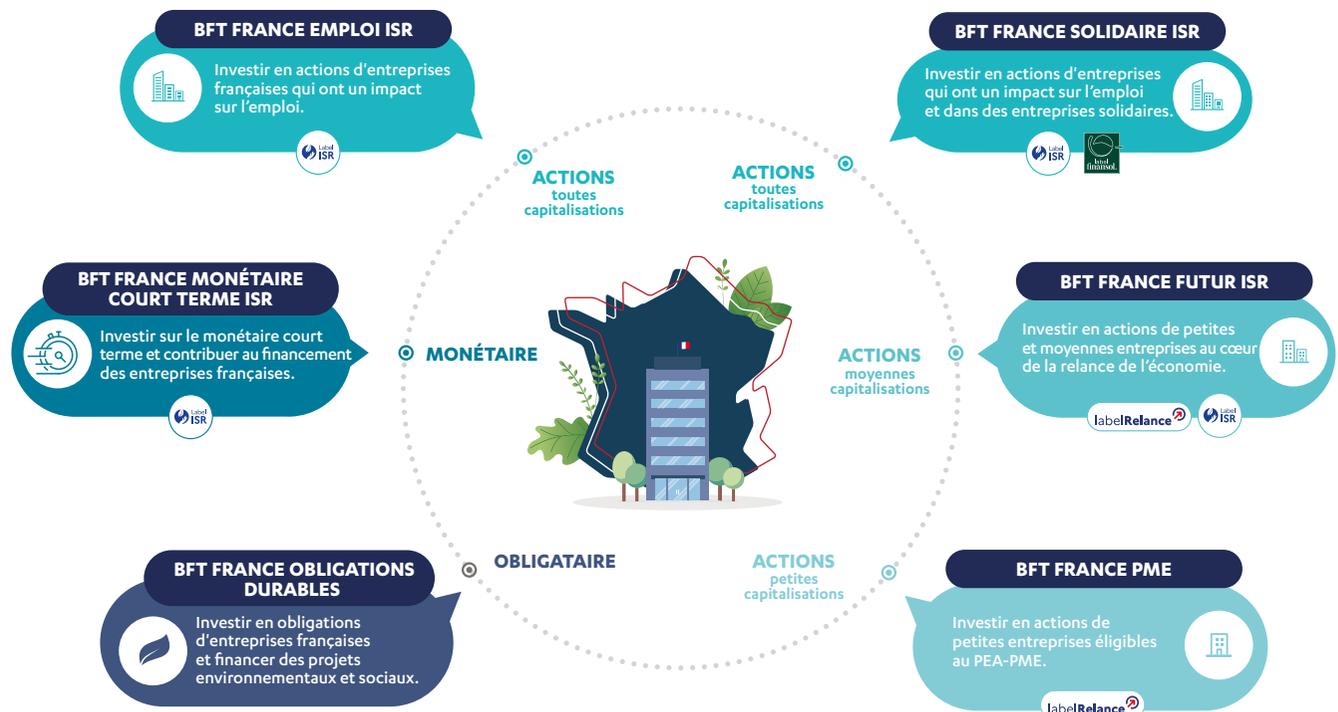
2.2 Notre deuxième axe : Investir en France pour une croissance durable

En contribuant à flécher l'épargne vers le financement de l'économie française

Investir en France c'est donner aux entreprises les moyens d'opérer leur transition énergétique et numérique, accompagner la réindustrialisation et soutenir la création d'emplois dans nos territoires.

Nous manifestons depuis plusieurs années une volonté de soutenir le tissu économique français en mettant à disposition des investisseurs une gamme de fonds « France ».

Cette gamme de fonds s'appuie sur notre savoir-faire reconnu sur les marchés obligataires et actions, moyennes et grandes capitalisations et sur l'attractivité du marché français.



2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

En 2024, la gamme France de BFT représente 2,8 Mrds € (+20% en un an).

En mesurant l'impact de nos investissements sur la France

En dehors de la gamme France, nous investissons aussi dans les émetteurs français à travers nos fonds européens sur les différentes classes d'actifs.

Le rapport « Empreinte France²³ », dont la deuxième édition est parue en 2024, est né d'une volonté : celle de mesurer et de rendre compte des résultats de nos efforts pour contribuer à financer les entreprises françaises, selon une démarche de durabilité.

Nous avons souhaité mesurer la portée de ces actions en termes d'investissements, quantifier leur durabilité à travers des indicateurs ESG et Climat, et présenter les actions d'engagement. Ces estimations ont été réalisées à partir des données et méthodologies actuellement disponibles, et devraient s'enrichir au fur et à mesure que le marché disposera de nouveaux indicateurs.



« Investir dans des entreprises françaises, c'est soutenir l'innovation locale et renforcer notre tissu économique, tout en contribuant à un avenir durable. Nous sommes convaincus que la croissance va de pair avec la responsabilité sociale et environnementale. »



Sylvie CHOUQUER
Directrice marketing marketing et communication BFT IM

23. BFT IM. (2024, novembre). Rapport Empreinte France. <https://www.bft-im.fr/fr/institutionnels/publications/article/second-rapport-empreinte-france>

24. Source : BFT IM au 06/02/2025, hors fonds de délégation de gestion

25. Les entreprises françaises qui se financent sur les marchés financiers français représentent environ un univers d'investissement de 600 groupes émetteurs.

Sur ces 600 émetteurs, environ 56% font l'objet d'une analyse ESG par Amundi (soit 335 émetteurs) Source : BFT IM/Bloomberg (actions, obligations) et BFT IM/Banque de France (monétaire) au 30/06/2024

26. Hors fonds de délégation de gestion

CE RAPPORT MET EN VALEUR 3 AXES FORTS

1 Contribuer au financement de l'économie française

L'empreinte des investissements en France de nos portefeuilles témoigne de l'engagement de BFT IM envers l'économie nationale avec 13,6 Mds € investis sur les entreprises françaises, soit un tiers des encours totaux²⁴.

2 Intégrer les enjeux ESG pour une croissance durable

Par ailleurs, sur les 335 émetteurs français faisant l'objet d'une notation ESG par Amundi²⁵, 214 sont investis par BFT avec un score ESG moyen de 0,67 contre 0,20 pour la totalité des émetteurs notés²⁶.

3 Agir auprès des émetteurs pour encourager les bonnes pratiques

Deux campagnes d'engagement ont également été menées auprès des émetteurs français avec l'agence de notation extra-financière Humpact.

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

En engageant un dialogue avec les entreprises françaises en portefeuille sur les thématiques du climat et du capital humain

En tant qu'investisseur, une société de gestion peut aussi exercer son influence en dialoguant avec les entreprises de son portefeuille pour les inciter à adopter des pratiques durables. Cela peut inclure des discussions sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone, l'amélioration des conditions de travail, ou la transparence dans la gouvernance. Le Groupe Amundi, qui exerce des actions d'engagement pour toutes les entités du groupe, a affiché l'ambition, en 2021, d'étendre d'ici 2025 le périmètre d'entreprises avec lesquelles elle engage un dialogue continu sur le climat à 1 000 entreprises supplémentaires, avec l'objectif qu'elles définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone.

Nous pouvons exercer ce rôle **de façon collective** lorsque nous nous engageons avec d'autres acteurs pour promouvoir des pratiques durables au sein de l'industrie de la gestion d'actifs. BFT IM est ainsi membre de la première coalition mondiale d'engagement autour de la transition juste : **« Investors for a Just Transition ».**

Sur 257 émetteurs investis, 180 ont été engagés ces 3 dernières années dont 149 qui ont fait l'objet d'une action d'engagement en 2024.

BFT a également mené deux campagnes d'engagement spécifiques auprès des émetteurs français avec l'agence de notation extra-financière Humpact.

La première était consacrée à l'emploi des jeunes et menée sur trois années de 2021 à 2023 tandis que la deuxième a débuté en 2024 sur le thème de la relocalisation et des investissements pour l'emploi en France. Ces deux campagnes ont permis de mobiliser de grands émetteurs français tels que Danone, Sanofi, Thales ou encore BNP Paribas. Les résultats de la première campagne sont encourageants puisqu'ils montrent une amélioration de la situation de l'emploi des jeunes dans 2 cas sur 5, et une stabilisation dans les 3 autres cas. Les entreprises ont également démontré des efforts sur leurs initiatives envers les jeunes et les alternants, et toutes sont engagées dans des partenariats avec des organisations en lien avec l'insertion professionnelle des jeunes (universités, associations...).

Découvrez le livre blanc, fruit de cette enquête et de ces entretiens

Découvrez l'article Agefi : "La place de la France dans les stratégies d'investissement"

En dressant un état des lieux des investissements financiers des institutionnels et des entreprises sur la France

En 2024, BFT IM a lancé avec l'Agefi une grande enquête autour de l'Investissement en France. Une dizaine de questions ont été adressées à des investisseurs institutionnels et corporate français dans le but de connaître l'importance et la composition des investissements financiers réalisés en France au sein de leurs portefeuilles, ainsi que leurs motivations et projections. Cette enquête nous a permis de souligner les atouts des marchés financiers français et les opportunités qu'ils recèlent à leurs yeux.

Un tiers des répondants avaient renforcé le poids de la France dans leurs investissements depuis 2020. Un tiers souhaitaient le faire au cours des douze prochains mois. Près de 50% des répondants investissent en France pour contribuer au financement des entreprises françaises.



INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE

SYNTHÈSE DE NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024



**Une gamme de fonds « France »
totalisant 1,8 Mrd€ d'encours**
(+ 20% sur un an)



**La publication d'un rapport
Empreinte** sur tous nos
investissements France



Une campagne d'engagement
spécifique sur la réindustrialisation



**Une première édition d'un
baromètre Investisseurs France**
avec l'AGEFI en 2025

ET EN 2025 ?

**Nous nous fixons des objectifs en
lien avec nos priorités dégagées.**

- **Intensifier le déploiement** marketing et commercial de la gamme France ;
- **Viser 70%** d'engagement sur les émetteurs français ;
- **Renouveler** le baromètre Investisseurs France ;
- **Enrichir** le rapport d'Empreinte.



2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

2.3 Promouvoir l'Éducation Financière

L'éducation financière au-delà des professionnels de **la finance vise à améliorer la compréhension des concepts financiers et à développer des compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière d'investissement.** La **transparence** et l'éducation financière sont des piliers essentiels pour une gestion de portefeuille responsable et efficace, permettant aux investisseurs de naviguer avec confiance dans le monde complexe des investissements.

En proposant des modules d'expertise à nos clients

Depuis plusieurs années, nous avons conçu une **offre étendue de services** pour animer la classe d'actifs monétaire, expertise historique et phare de notre maison. Pour accompagner les **trésoriers d'entreprises**, nous organisons des web conférences régulières sur le marché monétaire et les NEU CP²⁷, des conférences téléphoniques dédiées avec nos gérants, publions une lettre monétaire mensuelle, et avons institutionnalisé des **BFT Académies**. Ces BFT Académies sont des sessions d'information dédiées aux nouveaux collaborateurs front-office de nos clients investisseurs, où nous présentons nos processus d'investissement et nos outils de suivi de façon concrète et transparente. En 2024, **50 personnes ont assisté à 21 BFT Académies Monétaires.**

Fort de cette expérience, nous avons étendu le dispositif à nos clients trésoriers de Caisses Régionales et organisé 2 événements en 2024 en diversifiant les sujets : Risques, ESG, Gestion Crédit, Multi-Asset et LCR.

En 2024, 71 trésoriers ont assisté à l'une de nos 23 BFT Académies.

En formant et en engageant nos équipes aux enjeux extra-financiers

■ Fixer des objectifs de performance en lien avec notre stratégie de développement durable

L'implémentation de la politique de développement durable doit pouvoir être analysée annuellement grâce à la fixation d'objectifs annuels qui devront servir également de critères d'évaluation de performance.

Exemples d'objectifs

- Nombre de présentations clients, conférences sur des thématiques ESG
- Nombre de présentations / formations internes sur l'ESG
- La participation active aux travaux/initiatives de place
- L'intégration de critères ESG dans les prises de décisions d'investissement

- L'amélioration de la performance des fonds par l'intégration de critères ESG
- L'évolution de l'offre produits intégrant des critères ESG
- Objectifs de réduction d'empreinte carbone
- L'intégration des critères ESG dans les entretiens annuels

■ Former nos équipes à l'investissement responsable est nécessaire pour répondre aux attentes des investisseurs dans un cadre réglementaire en constante évolution.

Avoir le même socle de formation obligatoire pour tous sur des thèmes variés de durabilité nous aide aussi à créer une culture d'entreprise axée sur la responsabilité sociale. Chaque année, nos équipes doivent suivre des formations sur des thématiques précises de l'investissement responsable.

À côté de ce parcours de formation obligatoire commun à tout le groupe Amundi, nous avons à cœur de sensibiliser nos équipes, aux enjeux ESG grâce à des rendez-vous responsables sur des thèmes variés (l'impact, le climat).

Les collaborateurs ont pu assister ainsi à 4 RDV Responsables en 2024 sur le sujet des controverses, de la RSE, du label ISR France dans sa dernière version et de l'Ambition Net Zéro.

27. Les Negotiable European Commercial Paper (NEU CP – maturités inférieures à un an) désignent les titres de créances négociables de maturité inférieure à un an émis sur le marché français (Banque de France)

2. Notre raison d'être « Donner un sens à l'investissement »

Nous encourageons aussi les collaborateurs qui le souhaitent à approfondir leurs connaissances avec un parcours diplômant.

Dans cette logique, plusieurs collaborateurs de BFT ont passé et obtenu avec succès des certifications externes liées aux enjeux ESG (AMF Finance Durable, CFA Institute ESG Investing, ESG Essentials). Le pourcentage de salariés ayant validé une certification ESG est passé de **10%** en 2023 à **39%** en 2024.

En 2024, plus du tiers de nos salariés ont validé une certification externe ESG.

En contribuant à améliorer l'éducation financière des épargnants en collaboration avec nos réseaux partenaires

Une société de gestion de portefeuille qui adopte une approche **transparente** et **pédagogique** permet à ses clients de mieux comprendre les produits et services qu'elle propose, ainsi que les risques associés à leurs investissements. En fournissant des informations claires et accessibles sur les frais, les performances des fonds, et les stratégies d'investissement, elle favorise la confiance des investisseurs. Cela leur permet de prendre des décisions éclairées, en s'appuyant sur une compréhension approfondie de leur situation financière et des options qui s'offrent à eux.

Contribuer à l'éducation financière des épargnants signifie également les sensibiliser aux enjeux de l'investissement durable.

Nous publions une Newsletter trimestrielle « **Repères ESG** » à destination de nos clients.

Nous avons organisé en 2024 deux **Web Conférences sur des thèmes ESG** : la modification du référentiel du label d'Etat ISR et la trajectoire climat des fonds et un **déjeuner conférence sur le « Net Zéro »**.

En démystifiant la finance, notamment auprès des jeunes

Parce que promouvoir l'éducation financière contribue à créer une société plus informée et résiliente sur le plan économique, nous avons également pour objectif d'élargir le public visé par nos actions de formation, en ciblant notamment les jeunes.

BFT IM a organisé son premier événement dédié aux lycéens et étudiants d'Ile-de-France pour les informer sur les métiers de la finance.

Accueillis dans les locaux de BFT IM, une vingtaine de lycéens et étudiants ont pu bénéficier :

- Des témoignages d'expérience sur des métiers variés (gérant, risques manager, conformité, commercial...);
- D'entretiens en face à face pour poser toutes leurs questions sur les carrières en finance ;
- D'une introduction au rôle de la finance face aux enjeux environnementaux et sociaux ;
- Des conseils de la RH d'Amundi pour leurs CV et leurs futurs entretiens.



« Nous espérons que cette présentation aidera ces lycéens et étudiants dans leurs choix d'orientation et que cela leur a donné envie de rejoindre notre secteur d'activité. Leur curiosité et leur enthousiasme ont renforcé notre motivation à placer l'éducation financière au cœur de notre responsabilité sociétale. »



Antoinette FLACHAIRE
COO BFT IM

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

SYNTHÈSE DE NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024



23 BFT Académies réunissant
71 personnes



39% des collaborateurs BFT avec
une formation ESG certifiante
complémentaire à la formation
systématique interne



Un événement annuel « éducation
financière / ESG » en collaboration
avec nos réseaux partenaires



19 lycéens ou étudiants réunis
lors d'une journée dédiée aux
métiers de la finance

ET EN 2025 ?

Nous nous fixons des objectifs en lien avec nos priorités dégagées.

- Intensifier les BFT Académies en visant une audience cible de 80 personnes ;
- 100% d'intégration d'objectifs ESG dans les entretiens annuels pour toutes les fonctions ;
- 40% des collaborateurs BFT avec une formation ESG certifiante complémentaire à la formation systématique interne ;
- Un événement annuel « éducation financière / ESG » en collaboration avec nos réseaux partenaires ;
- Animer une journée dédiée aux métiers de la finance auprès de lycéens et d'étudiants.

3. Un employeur responsable

La politique de Ressources Humaines s'inscrit dans la philosophie du Projet Humain du groupe Crédit Agricole, qui vise à mettre en responsabilité les salariés pour les rendre acteurs de la transformation. La politique de Ressources Humaines d'Amundi, qui soutient cette culture, s'articule autour de cinq grands principes :

1. L'investissement de long terme dans les Ressources Humaines, notamment au travers de la formation pour adapter l'emploi à l'évolution des besoins de l'entreprise ;
2. La promotion d'un environnement de travail et d'une culture managériale favorisant la performance et la bienveillance, combinant la qualité de vie au travail et l'efficacité ;
3. La conviction que le dialogue social et la participation des salariés encouragent la prise d'initiative, favorisent la cohésion et cultivent l'engagement, qui sont indispensables au développement de l'entreprise ;
4. La contribution à l'égalité des chances ; cela consiste à recruter, promouvoir des collaborateurs qui, par leur professionnalisme et leur diversité, sont le moteur essentiel du développement de l'entreprise ;
5. L'encouragement des actions de solidarité collectives prises par les salariés.

3.1 Développement des compétences & Formation

La formation est un outil au service du développement de l'entreprise et des collaborateurs.

En plus du socle de formations obligatoires, les collaborateurs de BFT IM peuvent se former grâce à la plateforme digitale de formations du Groupe, « Phileas » et peuvent, exprimer chaque année, en entretien professionnel annuel, des besoins de formation spécifique.

3.2 Une culture d'entreprise favorisant la communication et l'efficacité

BFT IM accorde une grande importance à la culture du feedback et à l'efficacité opérationnelle. Dans le cadre des formations du Groupe, tout manager reçoit une formation sur la conduite d'une équipe, le feedback positif, l'entretien annuel d'évaluation, les risques psycho-sociaux et la diversité.

Culture du Feedback

Dans le cadre du projet Management Spirit d'Amundi, la majorité des membres du CODIR ont suivi trois formations sur le feedback. Cette initiative vise à instaurer une culture de communication ouverte et constructive au sein de l'entreprise. De plus, BFT IM a mis en place **un rapport d'étonnement**

pour les nouveaux arrivants, qui est présenté devant le CODIR. Cela permet de recueillir des impressions fraîches et des suggestions d'amélioration directement des nouveaux employés.

Efficacité Opérationnelle

BFT IM a également mis en place une organisation visant à renforcer l'efficacité opérationnelle.

En 2024, BFT IM a mis en place un axe de travail spécifique sur la coopération, visant à renforcer les synergies entre les différentes équipes de l'entreprise.

Des échanges inter-équipes ont été organisés pour améliorer la coopération. Ces interactions ont favorisé une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de chaque équipe, contribuant ainsi à une approche plus intégrée des projets.

BFT IM a mis en place une communication transversale sur les projets discutés lors des réunions CODIR et COMEX. Cela inclut la mention des projets importants lors des points d'information générale, garantissant que toutes les équipes soient informées et impliquées dans les initiatives clés.

3. Un employeur responsable

Parcours Nouvel Entrant : Une journée dédiée est organisée pour les nouveaux entrants et les stagiaires, au cours de laquelle une présentation de toutes les équipes est effectuée.

« Notre parcours Nouveaux entrants permet aux nouveaux employés de mieux comprendre l'organisation et de nouer des liens avec leurs collègues dès le début de leur parcours. »



André DREYFUS
Directeur des Risques

3.3 Le dialogue

Après un questionnaire spécifique autour des valeurs d'entreprise en septembre 2023 auprès des collaborateurs, BFT IM a organisé quatre ateliers autour de la RSE pour approfondir des thèmes sur le mécénat d'entreprise, la diversité, l'évolution professionnelle et l'empreinte carbone.



Nos publications

Politiques

- Politique générale d'Investissement Responsable
- Politique de vote

Code de Conduite

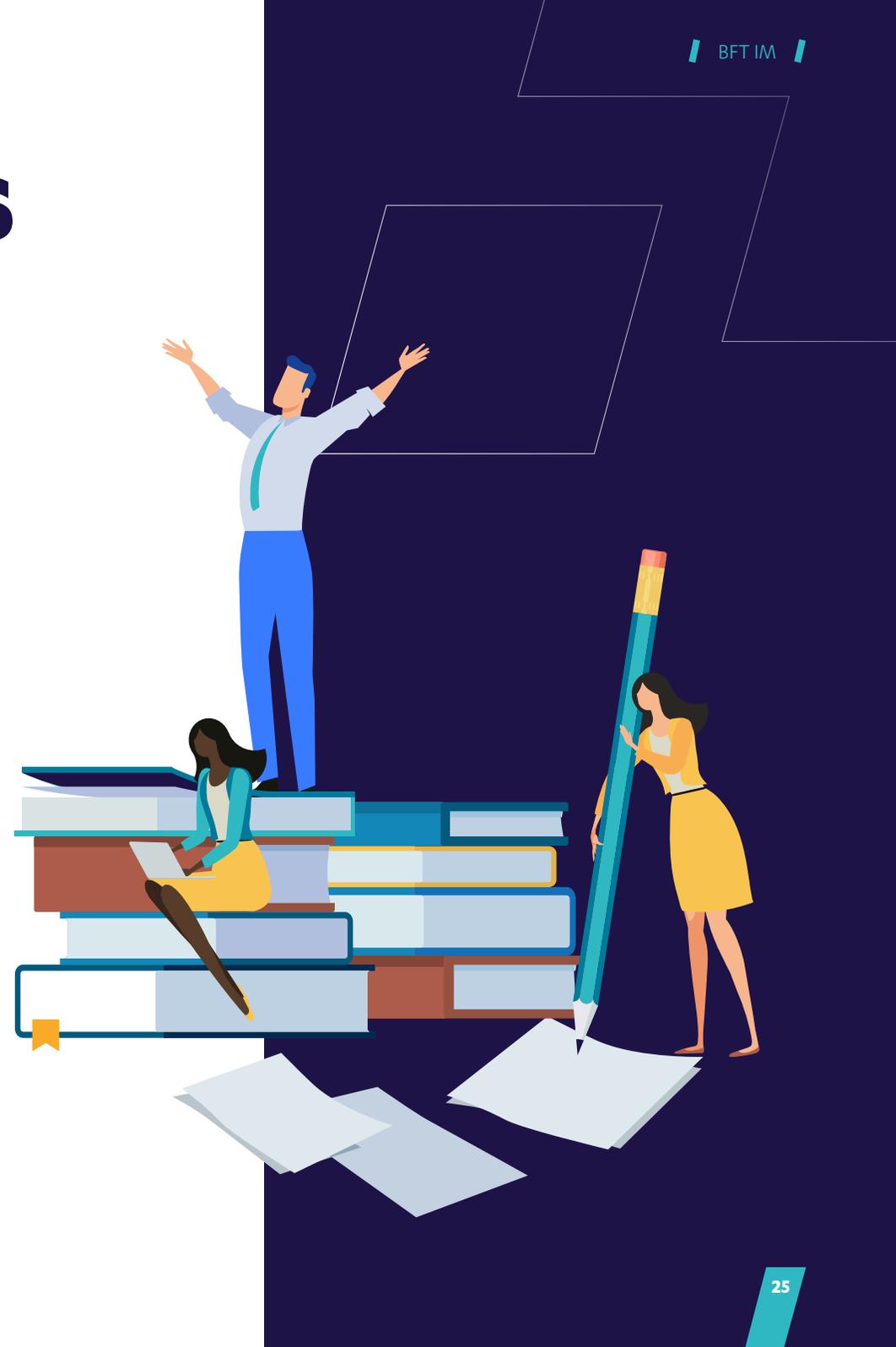
- Rapports
- Rapport PAI BFT IM
- Rapport Climat et Durabilité
- Rapport de vote 2024
- Rapport Empreinte France
- Rapports d'Impact

Enquêtes

- Enquête 2024 : La place de la France dans les stratégies d'investissement

Newsletters

- Investir en France
- Lettre ESG





Société anonyme au capital de 1 600 000 euros
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

www.bft-im.fr

[@linkedin.com/company/bft-im](https://www.linkedin.com/company/bft-im)

Amundi

Société anonyme au capital de 511 619 085 euros – Société financière – Établissement de crédit régi par le Code monétaire et financier – 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Ceci est une communication publicitaire. Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenues à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. BFT Investment Managers n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable de BFT IM, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à BFT IM ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933.